

CHANCOT

Construction d'une villa individuelle

Intervention d'urgence
(7-13 avril 2020)



Anouk Bystritzsky

Novembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
FICHE SIGNALÉTIQUE	3
CONTEXTE DE L'INTERVENTION	4
Situation	4
Déroulement des travaux	6
CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE	8
SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	9
Dépôts naturels A	9
Phase 1 : zone funéraire	9
Dépôts naturels B	9
Phase 2 : niveaux agricoles	9
DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES	9
Phase 1	9
Phase 2	13
MOBILIER	13
Dépôts naturels A	13
Phase 1	14
Phase 2	14
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	15
ANNEXES	17
Liste des unités de terrain (UT)	18
Liste K	21
Liste tombes	22
Liste relevés	23
Liste mobilier	24
Liste mobilier céramique	25

Photo couverture : Vue générale du chantier depuis le sud.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Fully
Lieu-dit :	Chancot
District :	Martigny
Chantier :	Villa Dorsaz-Bucher
Sigle :	FUC20
Coordonnées :	2°57'350 / 1°11'365 ; altitude : environ 474 m.
Superficie totale :	environ 430 m ²
Superficie explorée :	environ 60 m ²
Parcelle :	N° 72 / 12642
Objet :	Villa individuelle
Intervention :	du 7 au 13 avril 2020
Maître de l'ouvrage :	MCArchitecture SA
Coordination :	Archéologie cantonale, Sylvain Ozainne
Mandataire :	TERA Sàrl, Sion
Equipe :	Anouk Bystritzsky (archéologue responsable) ; Fabien Maret (archéologue)
Élaboration :	Anouk Bystritzsky, Marc-André Haldimann (détermination céramique)
Topographie :	Marianne de Morsier Moret
Infographie :	Marianne de Morsier Moret, Carole Meylan
Contexte :	Structures funéraires à inhumation
Datation :	Haut Moyen Âge
Crédit des illustrations :	Sauf mention contraire, les plans et les photographies ont été réalisés par le bureau TERA Sàrl. Marianne de Morsier Moret, Carole Meylan, Anouk Bystritzsky.
Mise en page :	Carole Meylan (Bureau Tera Sàrl)

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Situation

Dans le cadre d'un suivi d'excavation pour la construction d'une villa individuelle à Fully (parcelle n° 72/12642), au lieu-dit Chancot (**Fig. 1**), par l'Office cantonal d'Archéologie, plusieurs vestiges archéologiques ont été repérés dans l'angle nord du chantier. Deux structures ont été dégagées en plan (T01 et UT21, **Fig. 2**) et deux tombes identifiées dans la coupe nord-ouest de la zone excavée (T03 et T04, **Fig. 2**). Suite à ces découvertes, l'Office cantonal d'Archéologie a mandaté le bureau TERA Sàrl pour documenter les vestiges mis au jour et poursuivre la surveillance des travaux, puisque seul l'angle nord du chantier avait été excavé.

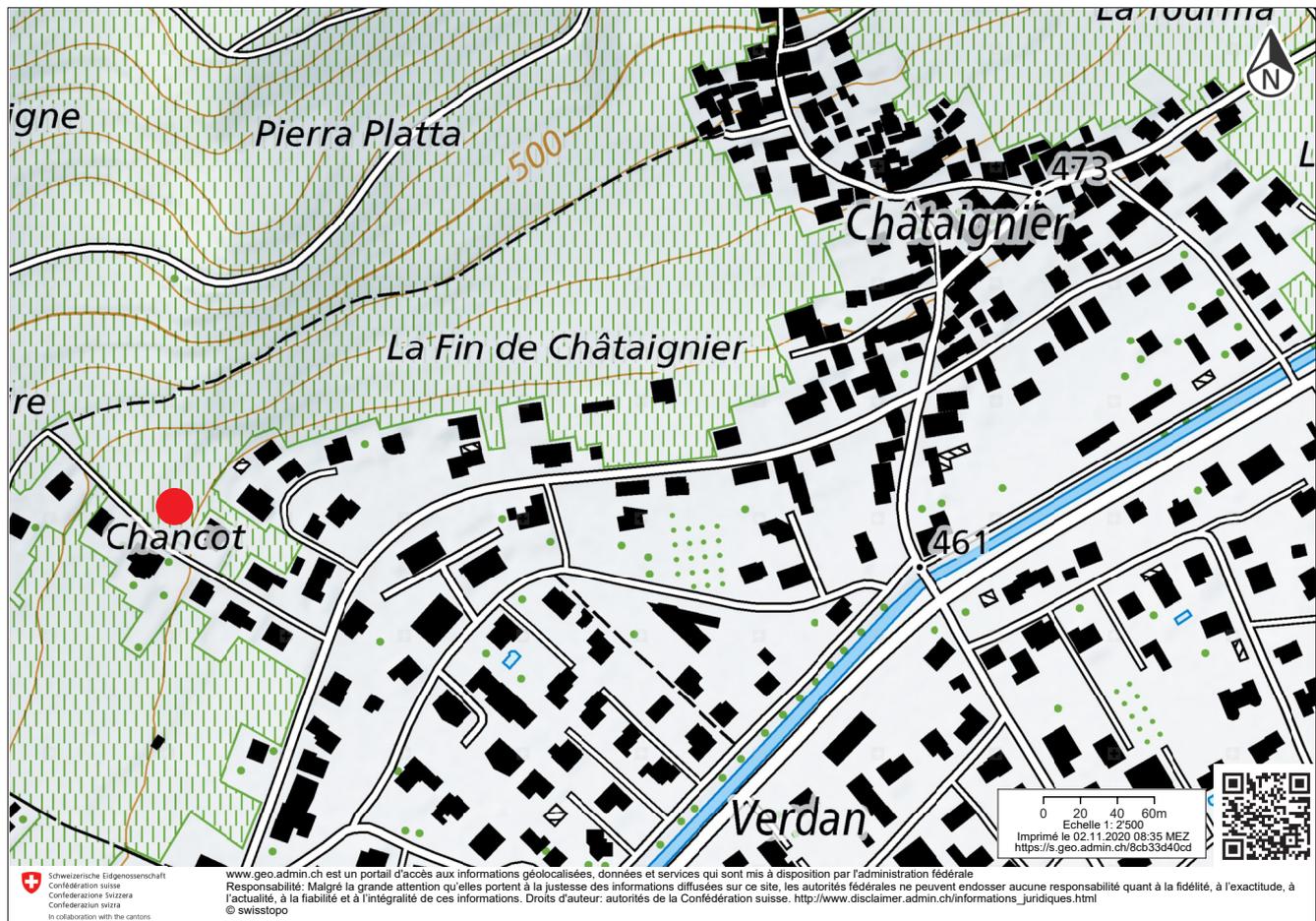


Fig. 1 – Localisation du site (©swisstopo).

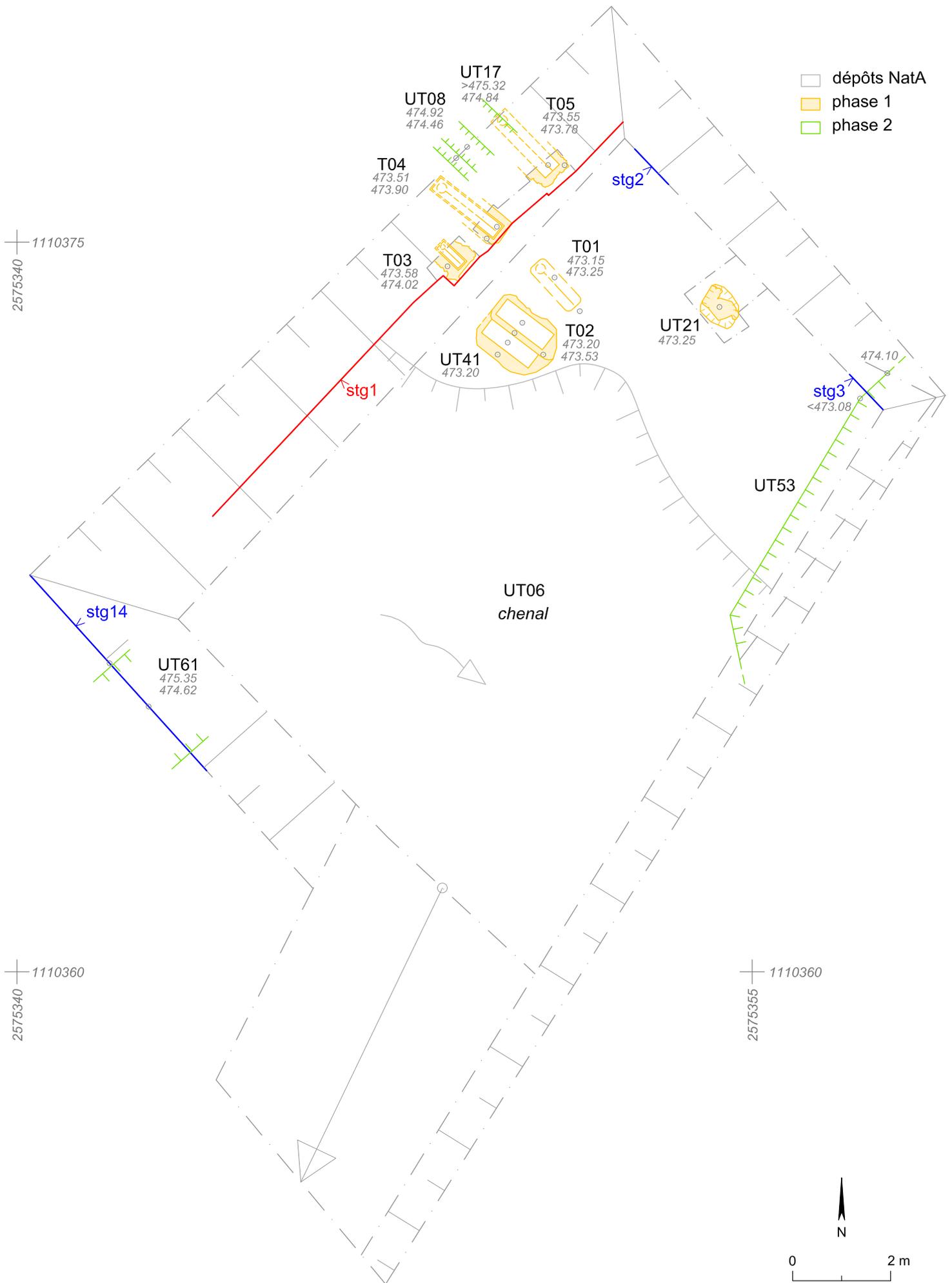


Fig. 2 – Plan général des structures. En rouge, Stg1 illustrée en Fig. 3.

Déroulement des travaux

L'intervention s'est étalée sur cinq jours, soit du 7 au 10 avril, ainsi que le 13 avril 2020. Les travaux ont consisté à la rectification et documentation des coupes situées au nord-ouest (stg1, **Fig. 3**) et au nord-est (stg2 et stg3, **Fig. 4** et **Fig. 5**), ainsi qu'à la surveillance de la machine qui continuait l'excavation dans la partie sud du chantier. La rectification des coupes a permis l'identification d'une autre tombe (T05) à l'est des tombes T03-T04 déjà repérées ainsi que de plusieurs structures modernes (UT08-17-53), s'insérant directement sous le niveau actuel, qui correspond à l'implantation du vignoble (UT01) (**Fig. 3**). La surveillance de l'excavation a

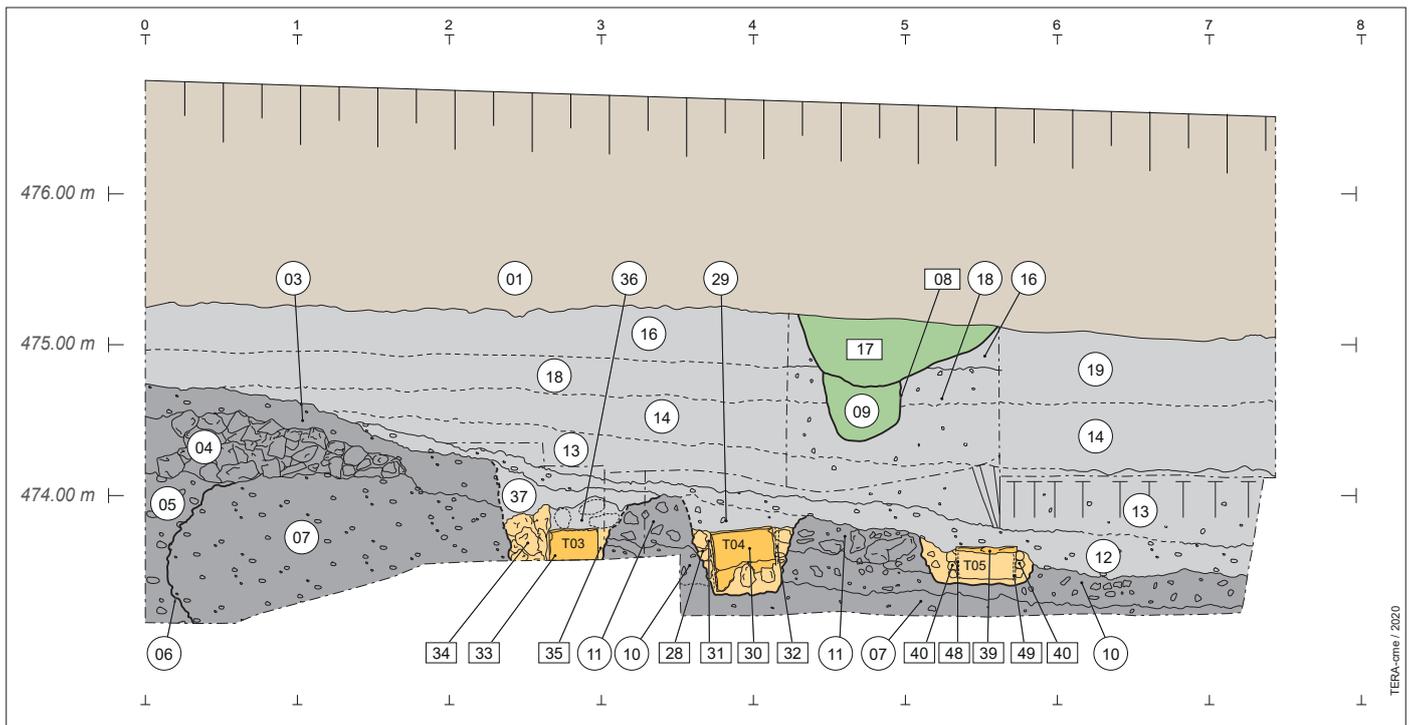


Fig. 3 – Stg01, coupe de la limite NO du chantier. Situation, voir Fig. 1.

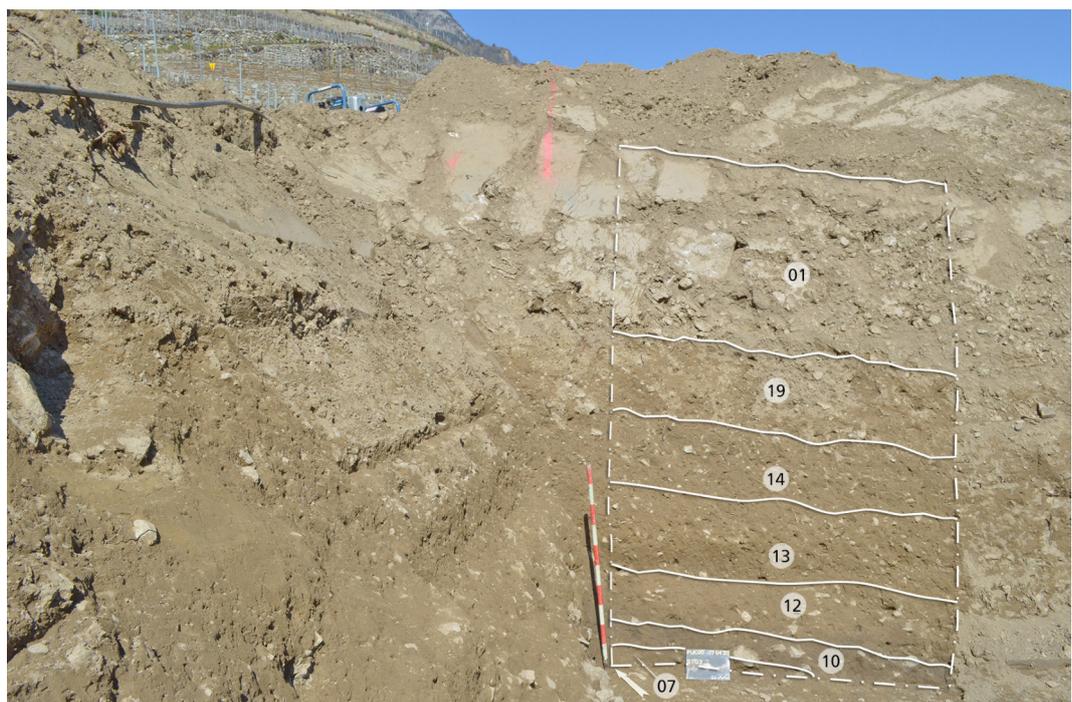


Fig. 4 – Stg02, coupe au NE du chantier (photo montage).

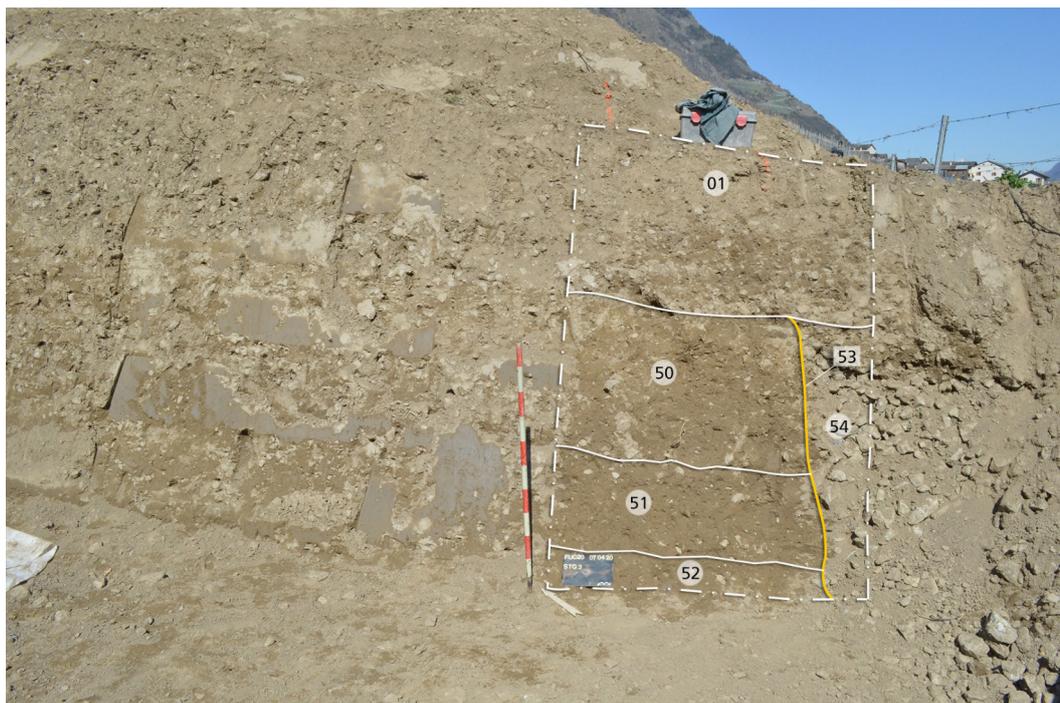


Fig. 5 – Stg03, coupe au NE du chantier (photo montage).



Fig. 6 – Stg14, coupe au SO du chantier (photo montage).

permis la découverte d'une nouvelle tombe en plan (T02) et d'une fosse accolée qui pourrait s'apparenter à une seconde sépulture (UT41) (**Fig. 2**).

Par la suite, la réalisation d'une coupe du côté sud-ouest du chantier (stg14) a permis la découverte d'une nouvelle structure moderne (UT61) (**Fig. 6**). Il s'agit du seul vestige présent dans la partie sud du chantier, ce qui s'explique par la présence d'un chenal torrentiel (UT06) (**Fig. 2**), qui occupe la majeure partie de cette zone du chantier et qui contient du mobilier archéologique provenant probablement de ravinement/ruissellement.

Au total, deux niveaux semblent avoir livré des vestiges archéologiques : la phase 1 avec cinq tombes (T01-02-03-04-05), une probable fosse de tombe (UT41) et une fosse à la fonction

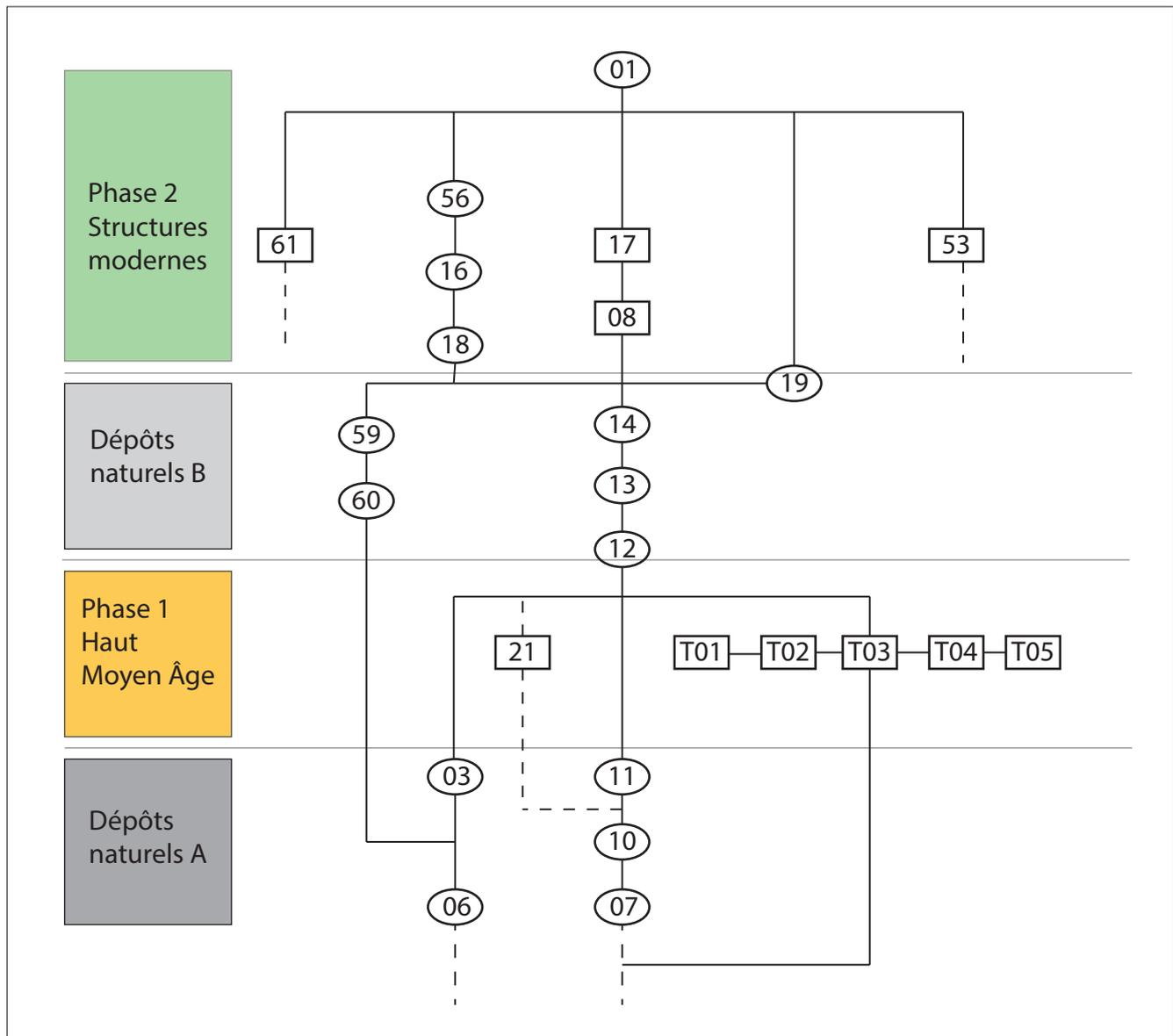


Fig. 7 – Diagramme de Harris simplifié (dessin AI). Les UT des couches dont les équivalences ont pu être établies, ainsi que les UT des éléments composant les structures (remplissage, négatifs de planches, restes de bois, ...) n'apparaissent pas dans le diagramme afin d'en simplifier la lecture. Les correspondances se trouvent dans la liste des UT en annexe.

non définie (UT21). Puis, la phase 2, qui correspondant aux niveaux supérieurs, qui dévoilent, quant à eux, principalement des structures modernes liées à une activité agricole (UT08-17-53-61). Deux ensembles de dépôts naturels ont aussi été identifiés (A et B) (**Fig. 7**). Par contre, aucun niveau d'occupation n'a pu être observé.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

La localité de Fully, appartenant à la commune du même nom, se situe dans la plaine du Rhône, sur la rive droite. Le site concerné prend place sur le coteau nord-ouest du village, au lieu-dit Chancot, dans une zone actuellement occupée par des villas et de nombreuses vignes (**Fig. 1**).

D'anciennes découvertes faisaient état de la présence de vestiges archéologiques divers sur la commune de Fully, dont la datation pouvait aller de la préhistoire jusqu'au Moyen Âge (Sauter, 1950). Plus récemment, diverses interventions ont permis l'identification d'occupations protohistoriques (Chroniques archéologiques de Vallesia (commune de Fully), Wiblé et al., 1994, 1997 et 2004), mais situées ailleurs sur la commune. Par contre, il est intéressant

de noter que les anciennes découvertes font mention de sépultures détruites, composées en partie de tuiles, au lieu-dit Châtaignier (Sauter, 1950, p. 95), situé plus au nord-est de la zone excavée en avril 2020 (**Fig. 1**). Les vestiges identifiés lors des travaux de 2020 se développent en effet dans cette direction et pourraient éventuellement faire partie du même ensemble que ces tombes découvertes plus anciennement. Malheureusement, celles-ci ayant été détruites et les informations les concernant parvenues jusqu'à nous étant passablement lacunaires, il sera difficile de le certifier.

SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

Dépôts naturels A

La partie la plus ancienne du site se compose d'une succession de colluvions (UT07-10-11, **Fig. 3**), visibles du côté nord du chantier. La partie sud du chantier est recoupée par un chenal torrentiel (UT06), visible en plan (**Fig. 2**) et recouvert par un nouveau dépôt de colluvions (UT03, **Fig. 3**). Ce niveau n'est pas observable du côté nord du chantier. Il a probablement été oblitéré par les tombes ou arasé par les dépôts colluvionnaires plus récents (dépôts naturels B).

Phase 1 : zone funéraire

Les cinq tombes identifiées ont le même niveau d'insertion, comme on peut le voir dans la coupe pour T03-04-05 (**Fig. 3**). Les deux tombes identifiées en plan (T01-T02), ainsi que la fosse apparentée à une tombe (UT41) sont légèrement plus basses si l'on considère les altitudes absolues, cependant, cela s'explique par un pendage sud-ouest/nord-est présent sur tout le site. Il en va de même pour une fosse à la fonction non déterminée, située plus à l'est du groupe de tombes (UT21, **Fig. 2**). Ces différentes structures sont implantées dans les mêmes dépôts de colluvions ; pour certaines d'entre elles, leurs niveaux d'insertion ne sont plus observables.

Dépôts naturels B

Ces structures sont recouvertes par de nouveaux dépôts de colluvions (UT12-13-14) (**Fig. 3**) qui ne comportent aucun mobilier archéologique. Ces niveaux ont probablement été arasés dans la partie sud et ouest du chantier. En effet, en considérant le pendage sud-ouest/nord-est généralisé sur la zone, ces colluvions ont pu être perturbées par les niveaux modernes (anciens prés) ou même l'implantation du vignoble actuel.

Phase 2 : niveaux agricoles

La partie la plus récente du site, quant à elle, se compose de structures modernes, essentiellement liées à de l'activité agricole (UT01-08-17-53-61), ainsi que de niveaux pouvant s'apparenter à d'anciens prés (UT16-18-19-56) (**Fig. 3**).

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Phase 1

T01

La première tombe identifiée est la T01 (**Fig. 8**), découverte lors du décapage machine et passablement mal conservée, tant au niveau de la structure qu'au niveau des ossements. Il semble s'agir d'une tombe en fosse, sans aménagement particulier (aucun entourage visible), et dont les limites sont très diffuses. La découverte de restes de bois (UT66) entre les fémurs de l'individu inhumé laisse supposer la présence d'un couvercle en bois ou d'un éventuel cercueil/coffrage de bois. Cela concorde avec les constatations anthropologiques, car, malgré le mauvais état de conservation des ossements, leur position et les connexions anatomiques



Fig. 8 – T01, dégagement du squelette.

attestent d'une décomposition en espace vide et donc de la présence d'un contenant. Le défunt inhumé est un individu immature, puisque les métatarses et les métacarpes retrouvés ne sont pas encore complètement formés, il est probablement âgé d'une dizaine d'années (10-14 ?). L'âge pourrait être précisé lors d'une étude des ossements, si leur état de conservation le permet. Il se trouvait en décubitus dorsal, les membres inférieurs tendus et la tête au nord-ouest. La partie supérieure du squelette était très mal conservée et n'a pas pu être prélevée, mais il semblerait que le membre supérieur gauche était replié au niveau du bassin (ossements de la main retrouvés en place). Par contre, la position du membre supérieur droit reste indéterminée.



Fig. 9 – T02, dégagement du squelette.

T02

La deuxième tombe identifiée (T02, Fig. 9) a également été trouvée en plan, lors du décapage machine. Les parois nord-ouest et sud-est sont formées de dalles posées de chant, alors que les côtés nord-est et sud-ouest présentent des pierres de calage (UT67), bien que les limites soient moins nettes du côté sud. La découverte de restes de bois contre ces pierres laisse supposer qu'il devait y avoir des planches latérales, malheureusement, ces restes étant trop mal conservés, ils n'ont pas pu faire l'objet d'un prélèvement. D'autres restes de bois (UT68) retrouvés juste au-dessus des os attestent quant à eux de la présence d'un couvercle en bois. Les ossements sont également très mal conservés mais indiquent tout de même que l'individu inhumé se trouvait en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest, les membres inférieurs tendus. Le membre supérieur gauche était probablement replié sur le bassin (coude en place), mais la position du membre supérieur droit est inconnue. Les dents conservées et les éléments du membre inférieur en meilleur état de conservation permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un individu immature de moins de 10 ans, probablement. Un âge plus précis pourrait être donné en examinant les dents qui sont plutôt bien conservées.



Fig. 10 – UT41, dégagement de la structure, située au SO de T02.

UT41

Au sud de la T02, dans l'alignement de la paroi sud-est de T02, une nouvelle dalle de chant a été dégagée (Fig.10). Elle semble faire partie d'une structure du même type

que la T02, avec un petit empierrement marquant sa limite sud-ouest (UT41). La limite nord-est de la structure semble avoir été perturbée par l'implantation de la T02. La limite nord-ouest n'a malheureusement pas été identifiée (perturbée ou non conservée, peut-être). Aucun squelette, ni élément osseux humain n'est conservé dans la structure, mais étant donné l'état de conservation général des ossements sur ce site, cela n'a rien d'étonnant. S'il a d'abord été proposé que la T02 et l'UT41 forment une tombe double, il apparaît finalement qu'il s'agit bien de deux structures différentes. En effet, les limites de T02 étaient bien distinctes et il existait des différences sédimentaires entre les comblements de ces deux structures (UT24 pour T02 et UT42 pour UT41). L'UT41 correspond donc probablement à une ancienne tombe, qui a été perturbée par l'implantation de la T02. L'orientation de l'UT41 correspond probablement à l'orientation de T02, soit nord-ouest.

T03

Lors du décapage machine, un élément de terre cuite architecturale a été trouvé dans la coupe située au nord-ouest du chantier (stg1). Après dégagement, il apparaît qu'il s'agit d'un carreau de terre cuite (UT33) réutilisé comme paroi de tombe, en l'occurrence de la paroi sud-est de la T03 (**Fig. 3** et **Fig. 11**). La tombe se prolonge dans la coupe et n'a pas pu être entièrement documentée, la paroi nord-ouest reste donc indéterminée. Par contre, les parois nord-est et sud-ouest présentent la même structure : des pierres de calage (UT34) maintenant des planches latérales dont le négatif était visible au moment de la fouille (UT35 et 38). De plus, des fragments de bois ont été retrouvés par la suite, du côté nord-est (UT55), lors du dégagement des ossements. Par contre, les ossements humains contenus dans la structure funéraire étaient particulièrement mal conservés, voire quasiment inexistant. Leur prélèvement n'a pas été réalisable et il était même impossible d'identifier la partie anatomique présente. Au vu de la position de la tombe et de sa taille, il est probable que l'individu inhumé était un individu immature, sans pouvoir préciser son âge, orienté avec la tête au nord-ouest, comme les autres tombes retrouvées sur le site.

T04

Au nord de la tombe T03, la T04 a également été remarquée par l'apparition d'un élément de TCA dans la coupe (**Fig. 3**). Après dégagement, sa structure est identique à celle de la T03 (**Fig. 12**). La paroi sud-est de la tombe est formée par une dalle de sol en terre cuite réutilisée (UT30). La paroi nord-ouest n'est pas visible car elle se trouvait sous la coupe, dans une zone qui n'était pas menacée par les travaux et n'a donc pas été fouillée. Les parois sud-ouest et nord-est s'organisent de la même manière, des pierres de calages (UT28) devaient maintenir des planches latérales dont le négatif a pu être observé à la fouille (UT31 et 32). Lors du dégagement des ossements, des restes de bois appartenant probablement à ces planches ont pu être prélevés (UT44-46). Les ossements humains, d'ailleurs, étaient passablement mal conservés. De plus, la tombe n'ayant été que partiellement fouillée, les éléments visibles n'apportent que quelques informations incomplètes. L'individu inhumé était un adulte de sexe non déterminé, en décubitus dorsal avec la tête



Fig. 11 – T03, dégagement du squelette.



Fig. 12 – T04, en cours de fouille.

au nord-est et les membres inférieurs tendus. Les membres supérieurs n'étant pas visibles, leur position est indéterminée. Un effet de paroi était observable sur le pied gauche, ce qui concorde avec la présence de planches latérales. Seuls les tibias de l'individu ont pu être prélevés, les éléments du pied et les fragments de *fibula* étant trop mal conservés.



Fig. 13 – T05, dégagement du squelette.

d'un couvercle en bois, en plus de la dalle de couverture (UT39). Les ossements, moyennement conservés, attestent d'une décomposition en espace vide et d'effets de contraintes dus au contenant (coffrage en bois, probablement). Ils supposent également la présence d'un possible linceul puisque les membres inférieurs semblent resserrés au niveau des genoux, ce qui a été confirmé par l'observation de la symphyse pubienne, qui était fermée. Malheureusement, il n'a pas été possible de le prendre en photos (dans la coupe, sous la dalle, mauvaise lumière). L'individu inhumé était un adulte, de sexe non déterminé, la tête au nord-ouest, en décubitus dorsal avec les membres inférieurs tendus. La position des membres supérieurs est indéterminée.

T05

Lors de la rectification de la coupe stg1, une anomalie est apparue et qui a motivé l'ouverture d'une fenêtre dans le profil permettant de dégager une nouvelle sépulture, la tombe T05 (Fig. 13). Cette structure funéraire se compose également de pierres de calage (UT40) qui maintenaient des planches latérales (UT48-49) formant les parois sud-ouest et nord-est de la tombe. La paroi nord-ouest n'est pas visible puisqu'elle est restée en place sous la coupe, dans une zone non menacée par les travaux de 2020. Quant à la paroi sud-est, elle n'a pas été identifiée à la fouille, malheureusement. La fouille des ossements a également permis le prélèvement de fragments de bois juste au-dessus des restes humains (UT47) qui indiqueraient la présence



Fig. 14 – Structure UT21 (PLN05).

UT21

A l'est du groupe de tombes, une structure en creux (UT21, Fig. 14) a été identifiée. De forme plus ou moins ovale, elle présente quelques pierres de chant et un gros bloc au centre. Le comblement (UT27) se compose d'un silt sableux, homogène, plutôt meuble, avec de nombreux petits galets et graviers, contenant de la faune, de la céramique et un élément organique qui n'a pas pu être identifié avec certitude. Cette structure ayant été trouvée lors du décapage machine et reposant sur le fond de fouille, son creusement et son niveau d'insertion ne sont pas déterminés. Les informations à disposition ne permettent malheureusement pas de définir plus précisément sa fonction (fosse indéterminée ? trou de poteau ?).

Phase 2

Directement au-dessus des tombes, plusieurs structures modernes ont été identifiées (stg1, **Fig. 3**). L'UT08 est une structure en creux, présentant un creusement en auge et comblée par une alternance de silts sableux de couleur beige, brun beige, beige gris ou gris blanchâtre (UT09). Elle a été interprétée comme un probable bisse ou canal d'irrigation, puisqu'elle s'insère dans des niveaux correspondant certainement à d'anciens prés (UT16-18).

Cette structure a ensuite été coupée par une nouvelle structure en creux (UT17) au creusement en auge, mais dont le niveau d'insertion n'est malheureusement pas visible, arasé par le vignoble actuel (UT01). Il pourrait s'agir d'une fosse à la fonction indéterminée ou d'un trou de poteau. Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ces couches et aucun élément visible à la fouille n'a permis de préciser la fonction de cette structure.

Dans le bord nord-est du chantier (stg3, **Fig. 5**) une grande tranchée rectiligne, comblée par des pierres roulées, émoussées et sans organisation particulière, a été découverte (UT54). Son fond n'a pas été atteint (UT53). S'insérant directement sous le niveau du vignoble actuel (UT01), cette structure est probablement liée aux aménagements modernes du site (implantation des vignes par exemple).

Dans le bord sud-ouest de la zone excavée, une dernière structure moderne a été observée, l'UT61 (stg14, **Fig. 6**). Il s'agit d'une structure en creux, présentant un creusement en auge et un fond plat. Elle pourrait correspondre à une tranchée ou un fossé lié à une activité agricole ou à des cultures modernes puisqu'elle s'insère directement sous le niveau actuel du vignoble. Elle pourrait éventuellement être liée à l'UT17 (stg1, **Fig. 3**), mais rien ne permet de l'étayer.

MOBILIER

Dépôts naturels A

Plusieurs couches naturelles ont livré du mobilier archéologique. C'est le cas du chenal torrentiel (UT06, **Fig. 2 et Fig. 3**), qui contient principalement de la céramique (K05 : cruche du 2e s.), de la TCA et de la faune. Cette constatation suggère la présence d'une probable occupation plus en amont du site, altérée par des phénomènes de ravinements ou ruissellements.

La couche UT10 (**Fig. 3**), quant à elle, présente également du mobilier dont de la céramique, de la TCA, de la faune et une bague en bronze (K004-01, **Fig. 15**). Ce niveau ne semble pas correspondre à un niveau d'occupation, mais plutôt à un niveau de colluvions ou éventuellement d'un ancien pré/sol. Les éléments céramiques retrouvés ne semblent pas roulés et appuient plutôt cette seconde hypothèse. Le mobilier céramique est datable des 2e-3e siècle (coupe Drag.37 du centre de la Gaule). La bague en bronze est sans doute plus tardive (en cours de restauration).

La couche UT07 (**Fig. 3**), directement en dessous de l'UT10, a également livré quelques éléments de TCA et d'ossements de faune, mais qui semblent se trouver en vrac dans ce niveau de colluvions.

Phase 1

Du mobilier résiduel provenant de colluvions antérieurs aux sépultures ou trouvé dans le remplissage témoigne d'une occupation romaine à proximité. Ce mobilier est daté entre le milieu du 1^{er} siècle après J.-C. et le 3^e siècle.



Fig. 15 – Bague en bronze retrouvée en vrac dans des colluvions ou ancien sol (UT10).

La T01 a livré plusieurs éléments intéressants au niveau du mobilier. Dans le remplissage de la tombe (UT20), un fragment de plat Curle 15 en sigillée, datable du 2^e siècle (K007-05, **Fig. 16**) a été retrouvé ; il s'agit visiblement d'un élément en position secondaire témoignant d'une occupation romaine antérieure à proximité. Une boucle de ceinture en bronze (K007-04, **Fig. 17**) a également été retrouvée en place, au niveau du bassin de l'individu. La typologie de l'objet place cette parure dans le Haut Moyen Âge (Ô Moyen Âge, 2020, p.43). Au même niveau, un sédiment plus foncé se distinguait du reste du fond de la tombe et semblait suivre la forme des ailes iliaques constituant le bassin de l'individu. Cette zone de la tombe a été plâtrée et prélevée en bloc (K007-03) car il pourrait s'agir de traces de matière organique (restes de cuirs par exemple ?) qu'il serait éventuellement intéressant de restaurer et d'analyser.



Fig. 16 – Tesson de plat Curle 15 en sigillée de Gaule centrale (K007-5) provenant du remplissage de la T01 (UT20). 2^e siècle.



Fig. 17 – Attache en bronze retrouvée au niveau du bassin de l'individu inhumé dans la T01.

La T02 (K008-03) et l'UT41 (K009) n'ont livré que très peu de mobilier. Aucun élément n'est associé directement aux individus inhumés, il s'agit principalement de fragments de céramique (notamment un plat Drack 3 datable du milieu du 1^{er} siècle après J.-C.) ou de TCA et d'ossements de faune, retrouvés dans le remplissage ou les éléments de calage des tombes.

La T03 n'a pas livré de mobilier et les tombes T04 et T05 présentent toutes deux des fragments de céramique dans leur remplissage/entourage (K011-03 et K012-03 (coupe Drag.37, 2^e-3^e s.)).

Quant à la structure UT21, des fragments de céramique, des ossements de faune et un élément organique non déterminé ont été retrouvés dans le comblement (UT27).

S'il est clair que les tombes et la fosse non déterminée (UT21) semblent contemporaines et datées de l'Antiquité tardive et/ou du début du Haut Moyen Âge, il reste difficile de donner une fourchette chronologique plus précise. Un examen plus avancé de certains éléments de mobilier, notamment les éléments métalliques associés au squelette, pourrait permettre de préciser la période. Des analyses au carbone 14 ont été réalisées sur un ossement de la T01, la plaçant entre 665 et 822 après J.-C.¹ et sur un autre élément osseux de la T05, ainsi datée entre 660 et 774 après J.-C.².

Phase 2

Aucune des structures modernes n'a livré de mobilier.

¹ FUC20-T1 : Poz138058 (Laboratoire de Poznan) : 1275 +/- 30 BP, soit 665-822 (2 sigma), OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5, Atmospheric data from Reimer et al (2020).

² FUC20-T5 : Poz138022 (Laboratoire de Poznan) : 1300 +/- 30 BP, soit 660-774 (2 sigma), OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5, Atmospheric data from Reimer et al (2020).

CONCLUSION

La courte intervention sur le chantier de Chancot a permis de préciser en partie le paysage archéologique de la commune de Fully. Elle a permis d'identifier une zone funéraire datée du Haut Moyen Âge qui pourrait encore s'étendre au nord/nord-est de la fouille de 2020. En effet, des structures funéraires mal documentées ont été identifiées anciennement dans le secteur de « Châtaignier » (Sauter, 1950). Du mobilier plus ancien d'époque romaine, découvert dans les dépôts naturels et au sein même des sépultures laisse supposer la présence d'une occupation à proximité du site. En effet, le coteau de la rive droite du Rhône (adret) est propice à l'installation de domaines ruraux. Ils sont d'ailleurs attestés depuis Saillon jusqu'à Loèche. Dans la région de Fully aucune substruction liée à une villa gallo-romaine n'a été mise en évidence jusqu'à aujourd'hui ; seules des nécropoles comme dans le secteur de Mazembroz ou dans différents secteurs de la commune sont connus. Peut-être que ces restes de poteries trouvés dans le remplissage de certaines tombes ou dans les colluvions signalent-ils la présence d'un établissement agricole plus en amont du site. Les prochains projets immobiliers dans le secteur devront faire l'objet d'une attention particulière pour permettre de confirmer cette hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

Collectif, *Ô Moyen Âge* (2020). *Les Mérovingiens en pays chartran*, Chartres 2020.

Sauter M.-R. (1950), Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens : premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954). In : *Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, 1950, pp. 1-165.

Wiblé F. et al. (1995), Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1994. *Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, 1995, pp. 343-407.

Wiblé F. et al. (1997), Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1996. *Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, 1997, pp. 435-465.

Wiblé F. et al. (2004), Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003. *Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, 2004, pp. 381-422.

ANNEXES

- Liste UT
 - Liste K
 - Liste tombes
 - Liste relevés
 - Liste mobilier
 - Liste mobilier céramique
-



FULLY

CHANCOT

Construction d'une villa individuelle